

**2008/610 - Signature de la convention des Maires et de la Déclaration EUROCITES sur le changement climatique** (Direction des Relations Internationales) (BMO du 01/09/2008, p. 1580)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette délibération concerne la convention des Maires sur l'énergie proposée par la Commission européenne et la déclaration d'Eurocités sur le changement climatique.

Ces deux textes sont complémentaires, Lyon présidente des Eurocités accueillera le 27 octobre cet événement. Par cette déclaration, nous prenons l'engagement de poursuivre, d'amplifier, de mettre en cohérence nos politiques, nos actions en matière de développement durable. Dans cette période de crise de l'énergie et de crise économique, l'échelle européenne et l'échelle citoyenne de ville sont deux échelles pertinentes pour développer des politiques de développement durable concrètes et clairement identifiées. Lyon a déjà beaucoup fait, notamment dans sa politique de transport, d'urbanisme, de commandes publiques, et la qualité de nos programmes fait figure d'exemple déjà en Europe.

La signature de cette déclaration d'Eurocités nous engage avec l'ensemble des collectivités à poursuivre nos efforts en faveur de la lutte contre le changement climatique et pour un développement urbain raisonnable et raisonné. Tous les domaines sont concernés, énergie, déplacements, alimentation, espaces verts. Réduire les émissions de gaz à effets de serre de 20 % d'ici 2020 ce n'est pas un vœu pieux, mais une nécessité pour préserver l'avenir.

La déclaration d'Eurocités, comme la convention des mœurs, s'accompagne d'une méthode et s'inscrit dans une démarche collective. Par cette démarche, la politique de développement durable que nous allons intensifier à Lyon sera mise en perspective et évaluée. Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, chers Collègues, simplement bien entendu, nous sommes favorables à ce dossier et à cette signature. C'est un sujet sur lequel je souhaitais intervenir parce que d'abord c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup et qui se discute, comme le disait Mme Gouzou-Testud, beaucoup, pas seulement au niveau européen, mais aussi au niveau mondial et qu'il convient, bien sûr, d'être en capacité de décliner en matière de développement durable, les objectifs qui sont fixés, que ce soit au niveau mondial, européen ou national. Nous aurons l'occasion d'en discuter dans le cadre du Grenelle de l'Environnement début octobre, qui doit trouver ensuite sa traduction à travers les principaux acteurs que sont bien sûr les citoyens, les entreprises et les collectivités locales.

La volonté que vous affichez de rattraper le retard, finalement, puisque sous le précédent mandat la question du développement durable

a été relativement absente ou, en tout cas, on a fait à mon point de vue le service minimum, et notamment la signature du pacte des maires qui est relativement contraignant et dans lequel vous acceptez d'engager la Ville de Lyon, ce qui est une bonne chose et doit nous donner l'occasion effectivement d'avoir un véritable travail sur tous ces sujets, sur les questions de l'énergie, car dans nos bâtiments publics nous sommes effectivement de grands consommateurs. Compte tenu du patrimoine immobilier de la ville, compte tenu de la vie en ville, en matière de transport, en matière de gestion des déchets, en matière de gestion de l'eau, sur tous ces points de vue, sur tous ces sujets, il est effectivement important que nous puissions avoir une réflexion.

Si vous en êtes d'accord, nous serons bien sûr partie prenante à l'établissement de l'état des lieux d'abord, puisque pour avoir un objectif atteint il faut toujours savoir d'où on part ; je pense qu'il sera très intéressant de pouvoir obtenir cet état des lieux lorsque dans l'année qui suivra la signature du pacte, vous remettrez ces différents documents. Je voulais simplement signaler cela, c'est un engagement important dans lequel, bien entendu, nous prendrons notre part. Merci.

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, nous souhaiterions d'abord souligner avant toute chose que si ce texte est devant nous, c'est que vous-même en tant que Président des Eurocités, vous avez su l'initialiser et y associer l'ensemble de vos pairs des 150 grandes villes d'Europe et la plupart du temps dans la langue de Shakespeare, ce qui n'est pas une mince affaire compte tenu de la technicité de certains des débats.

Ce texte consacre, avec l'aide de l'Europe, le fait urbain au niveau local comme un niveau d'action majeure qu'il est effectivement, dans la lutte contre le réchauffement climatique, et notamment grâce à la conjugaison que sait faire la gouvernance locale entre l'action publique et les efforts individuels, donc les efforts collectifs et individuels puisqu'il semble que l'avenir et les marges de progression dans ce domaine se passent dans ce court-circuit et cette articulation, si l'on considère que le développement durable c'est comme l'écologie, ça marche quand tout le monde s'y met.

Donc, cette articulation-là nous mène à avoir des objectifs ambitieux et réalistes puisqu'on va au-delà des objectifs fixés par l'Union européenne. Ce qui est ambitieux, c'est de réduire de plus de 20 % les émissions de CO<sup>2</sup> sur le territoire et là, on retombe sur la question de la mobilité urbaine et vous savez que nous y sommes attachés au Groupe Démocrate. Nous avons inventé à Lyon avec Vélo'v « le transport en commun individuel », donc nous avons su opérer ce court-circuit là. C'est une invention qu'on a crédibilisée à Lyon et qui, aujourd'hui, avec 40 millions de kilomètres parcourus a quand même abouti à enlever dans l'atmosphère de notre agglomération et notamment sur Lyon-Villeurbanne, le territoire de Vélo'v, plus de 8.000 tonnes de CO<sup>2</sup>, l'équivalent des rejets qui auraient été faits en véhicules individuels motorisés.

Aujourd'hui on parle d'associer dans nos décisions budgétaires la nécessité immédiate de mesures et d'actions concrètes. Nous sommes quelque part entre le programme électoral et puis le plan de mandat, c'est la période où on manie la gomme, le crayon et où l'on prend des décisions qui suivent, des mots qui ont le poids des choses et des actions concrètes.

Je voudrais rappeler, et c'est la valeur de l'exemple, que si Lyon est en position de pointe dans ce domaine grâce à vous, et bien nous nous devons dans le même temps de porter des projets phares dans le domaine de la mobilité urbaine durable dont on sait qu'elle est source, quand elle n'est pas l'objet de préoccupations des collectivités, de gaspillage de l'énergie et de surcroît de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère.

Voilà, donc c'est un appel pour lequel on sera prêt à discuter ensemble. Nous regarderons un peu au microscope électronique, les programmes qui nous valent d'être devant vous aujourd'hui et qui font qu'on a pu inscrire 5.000 véhicules propres ou électriques, ou de la co-modalité, quand on met des vélos sur un funiculaire. On a pu inscrire que l'on étudierait les potentialités, toutes les potentialités du Code de la Rue, puisque vous savez qu'au mois d'août est sorti le décret du Code de la Rue, qui est un tremblement de terre, il faut le dire, qui peut nous aider à faire basculer cet espace public de la ville routière dans la ville douce et où nous aurons à nous prononcer sur les endroits où nous ne mettons pas de double sens cyclable : donc on inverse la charge de la preuve ; où nous mettons et où nous expérimenterons des zones dites de « rencontre », c'est-à-dire 20 km/h, où le piéton a priorité absolue, par rapport au trafic automobile, avec le principe de prudence qui veut que la raison du plus faible est toujours la meilleure. Et ce sont autant de choses pour lesquelles nous serons soucieux de nous assurer que nous les retrouverons dans notre Plan de Mandat. Merci Monsieur le Maire.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme dit M. Pachauri, Président du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat, « il est clair que nous ne parlons plus d'un changement climatique dans un avenir proche, mais que nous vivons déjà avec ». Et d'insister sur les impacts de plus en plus visibles des dérèglements climatiques, l'urgence des mesures à prendre, les efforts quotidiens nécessaires pour changer nos modes de vie, le financement à engager et la volonté politique à affirmer.

Notre délibération d'aujourd'hui s'inscrit tout à fait dans cette analyse et le Groupe GAEC s'en félicite. Il est très utile de mettre en avant le rôle des villes dans la lutte au quotidien contre les changements climatiques. L'engagement des maires européens s'ajoute à l'engagement des maires de grandes villes américaines qui ont, eux aussi, pris conscience de la nécessité d'agir, puisque leur Gouvernement national, dirigé par Georges Bush, se montre obstinément et honteusement sourd et aveugle à ce sujet. Comme le souligne l'appel des Eurocités, le « cumul

des efforts » des grandes villes, où se concentrent de plus en plus de population, est fondamental.

La Convention des Maires et la déclaration des Eurocités détaillent tous les domaines d'actions possibles et elles donnent du sens à l'ensemble, en tenant les deux bouts de la chaîne, du local au global : cela va de l'obligation de résultat, pour réduire sur toutes les agglomérations signataires, les gaz à effet de serre, de 20 % d'ici 2020, à l'idée de faire front commun dans les négociations internationales. Le Grand Lyon et la Ville de Lyon s'inscrivent déjà fortement dans ces recommandations ou obligations, grâce à nos Agenda 21 et Plan Climat, contrairement à ce qu'a dit M. Havard précédemment. Nous devons encore renforcer et accélérer notre action, tout spécialement en faveur des transports en commun, des services urbains de proximité et de l'entretien de nos bâtiments dans le sens de l'économie d'énergie.

Mais je souhaite mettre l'accent sur un point plus particulier : comme le disent les deux déclarations, la lutte contre le dérèglement climatique ne peut se faire sans les collectivités territoriales. Mais nous sommes frappés de voir que les avancées ici sont sans arrêt remises en cause par les hésitations, les pressions, les incohérences, les reculs même.

Par exemple, le Parlement européen –en pointe habituellement sur les questions de développement durable- est en train de céder ces jours-ci au lobby des constructeurs de voiture sur leurs émissions tolérées de CO<sup>2</sup> pour les véhicules neufs.

Autre exemple : quand l'Etat français supprime la carte scolaire, presque personne ne voit que les déplacements domicile-école en seront multipliés ; une mesure qui semble sans rapport avec l'environnement a en fait des conséquences environnementales non négligeables.

Dernier exemple : « le rôle-clef du service public » (je cite le texte) est affirmé dès le début de la déclaration d'Eurocités, ce qui est un positionnement politique très important ; mais nous savons que la politique actuelle de l'Etat français est en train d'affaiblir considérablement ce service public.

Il faut donc que les Eurocités, par ces textes que nous signons, s'obstinent dans leurs efforts et ne cèdent pas dans leurs objectifs. Il faut aussi que la mobilisation citoyenne, l'opinion publique, soutiennent activement les efforts engagés. On sait heureusement que les habitants sont de plus en plus conscients des enjeux environnementaux et sociaux pour notre planète. Je vous remercie.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Tout d'abord, je salue l'engouement pour tous les Groupes concernant ce dossier et contre le réchauffement climatique en particulier.

Guylaine Gouzou-Testud l'a dit tout à l'heure : Lyon a une certaine avance en matière de lutte contre le changement climatique, néanmoins, aujourd'hui, avec les connaissances et les savoir-faire que nous avons, c'est maintenant, c'est-à-dire dans les cinq ans à venir, que doivent se vérifier les intentions. Tout d'abord, celles de l'Etat, dans un contexte économique difficile et aggravé par la politique économique du Chef de l'Etat et de son « collaborateur ».

Quelles mesures concrètes nous a apporté le Grenelle de l'environnement ?

Pour l'instant, pas grand-chose, sauf quelques effets d'annonces ou des mesures contre-productives. Par exemple : augmentation des ventes de véhicules 4X4 avant l'annonce du bonus-malus, ou l'effet catastrophique financièrement pour l'Etat, qui n'avait pas anticipé les ventes de petites voitures.

Quid des nouveaux produits éligibles au bonus-malus, dont nous devrions avoir la liste sous peu ?

Une des rares mesures intéressantes, est l'annonce du prêt à taux zéro : wait and see ! Bref, il manque une réflexion globale pour donner du sens à ces « mesurette ».

Quelles sont maintenant les intentions de la Ville de Lyon ? Je suis là pour faire avancer la question du Plan Climat, dont j'ai la charge.

Dans le domaine du bâti, il faut arrêter de jeter l'argent par les fenêtres, au vrai sens du terme, c'est-à-dire, d'éviter de jeter l'énergie par les fenêtres, ce qui est peut-être le cas si les bâtiments dépendants de la Ville sont gourmands en énergie, alors même que le prix de l'énergie a été multiplié par dix en dix ans.

Le premier budget du mandat sera significatif : il nous faut aller vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables, que ce soit pour les bâtiments de la Ville, anciens ou nouveaux, et des aides aux particuliers pour le logement.

La régulation des politiques publiques, y compris par une contrainte plus accentuée, doit être renforcée. Je pense là, en tout premier lieu, au déplacement automobile, car le progrès technologique ne fera pas tout. Pour être clair, il n'est souvent qu'illusion comme en atteste l'enterrement heureux de la solution des agro-carburants.

Dans le dossier Eurocités, le pacte des maires vise à l'exemplarité et je m'en réjouis. Il nous faudra donc, nous élus, faire notre révolution culturelle et balayer devant notre porte. Un exemple simple : diminuer l'usage régulier de l'automobile, chaque Conseiller municipal dispose d'un abonnement TCL, versus abonnement Lyon Parc Auto.

En renforçant les transports en commun, en créant les vélo'v en libre service, on réduit la pollution des gaz à effets de serre. En diminuant la consommation pétrolière, on améliore le droit à la mobilité de ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'entretenir une voiture.

Autre levier : l'alimentation, qui joue son rôle dans le réchauffement climatique. Il nous faudra privilégier les circuits courts : on réduit le gaspillage énergétique, on améliore notre santé. Là encore, nous pouvons donner l'exemple en privilégiant dans notre pratique quotidienne : café équitable contre dosettes de café productrices de déchets, n'en déplaise à Georges Clooney et malgré toute l'admiration que je lui porte.

(Sourires.)

On peut aussi revenir à l'eau du robinet -contre ces petites bouteilles-, celle qu'on donne à boire aux malades dans les hôpitaux, celle que boivent les enfants à la cantine. Enfin, on pourra je l'espère, valoriser les déchets par un système de compostage.

En conclusion, le Plan Climat n'est pas seulement pour les bobos. Dans la lutte contre le changement climatique, tout le monde gagne. On oppose souvent crise environnementale et crise du pouvoir d'achat : c'est le cas, si on ne sort pas des logiques énergivores et gaspilleuses. Des solutions existent, parfois simples, souvent complexes. Toutes permettent de réduire notre empreinte écologique.

Il fut un temps où le Chef de l'Etat disait : la maison brûle et où il regardait à côté ! Aujourd'hui que tous, nous l'avons vu encore aujourd'hui, sommes d'accord sur le constat, il faut agir ensemble et dans ce domaine, aucune piste, infime soit-elle, n'est à négliger. Des queues de cerise mises bout à bout, comme dirait notre Maire...

Je vous remercie.

Mme PIERRON Sylvie, Conseillère municipale déléguée :  
Monsieur le Maire, chers Collègues, le Groupe Communiste, Républicain et Intervention Citoyenne, ne peut que souscrire à la concertation des efforts en matière climatique que propose cette délibération.

Les municipalités en effet sont le bon échelon, à la fois pour réunir et convaincre les consommateurs les plus dépensiers en énergie et gaz à effet de serre et pour assurer aux populations les plus démunies, comme le rappelle la Déclaration des Eurocités, un accès aux énergies essentielles que sont l'eau, le gaz et l'électricité.

Je pense à cet égard qu'il serait bon de convaincre nos collègues du Conseil général, d'abonder davantage le Fonds de Solidarité Energie.

En matière de changement climatique, nul doute que Lyon saura fédérer les forces citoyennes et économiques autour de ce défi, essentiel pour l'avenir de notre planète, d'harmoniser les activités humaines et la préservation de notre environnement.

La mise en commun des expériences, la coordination des moyens dans ce domaine permettront sans doute de gagner du temps dans cette course contre le réchauffement climatique. Et le parrainage des villes plus petites garantira que tous les citoyens puissent participer à l'effort européen.

Je rappellerai pour terminer, un tableau du défilé de la Biennale, hier, qui s'appelait « Sisyphe heureux », où une multitude de Sisyphe s'apercevaient que la charge est moins lourde quand on la porte ensemble.

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, c'est un sujet évidemment important.

Lorsqu'à l'initiative de Nantes Métropole, les Eurocités ont travaillé sur ce sujet, elles ont mis en avant les actions conjointes des Collectivités locales, des Grandes Villes, de l'Europe, mais aussi des Etats. Je crois que c'est en articulant l'action des uns et des autres, que nous pourrons progresser.

Quand tout à l'heure, vous nous disiez qu'il convenait de progresser, par exemple, en matière de déplacements urbains, nous sommes parfaitement d'accord avec vous. Le SYTRAL va, dans les quelques semaines qui viennent adopter son plan de mandat. Nous allons approfondir le projet REAL au cours des prochaines années. Mais je le dis, nous ne pourrons pas le faire si, effectivement, nous n'avons pas une aide puissante de l'Etat.

Actuellement, j'en parle avec mes Collègues, Présidents de Communautés urbaines de France, elle fait cruellement défaut. C'est vrai partout. C'est vrai aussi dans l'agglomération lyonnaise. Parce que j'en suis toujours à attendre que l'on me verse les 30 millions d'euros sur les 50, que j'avais contractualisés avec M. Besse, l'ancien Préfet. Cela ne date pas d'aujourd'hui.

Cela veut dire qu'il me semble qu'il y a deux discours, aujourd'hui. Il y a un premier discours qui dit : effectivement, il faut progresser fortement, en matière d'environnement, c'est le Grenelle de l'Environnement avec lequel les uns et les autres nous sommes d'accord, mais ensuite, face aux responsabilités, les collectivités locales se sentent un peu seules.

Si, par exemple, la Ville de Lyon veut rénover l'ensemble de ses bâtiments, si le Grand Lyon veut rénover l'ensemble de ses bâtiments, si nous voulons que l'ensemble des offices HLM s'engagent, non pas

comme ils le font aujourd'hui, sur le fait de prévoir dans toutes les constructions nouvelles, une construction HQE pour laquelle il n'y a pas de problème, mais ils vont également rénover l'ensemble du stock bâti, alors, je le dis ici, nous ne pourrions pas avancer seuls.

Cela veut dire que nous devons avoir un dialogue permanent qui en France n'existe pas assez, entre l'Etat et les Collectivités locales. C'est l'esprit de la déclaration que nous avons prise dans les Eurocités. Je peux vous dire que dans un certain nombre de pays, l'Allemagne par exemple, les rapports, les discussions, entre l'Etat et les leaders d'une part, les grandes collectivités locales, les grandes métropoles d'autre part, sont beaucoup plus fructueux que ceux qui peuvent exister en France.

Lorsque nous avons adopté ce projet, il se trouve que nous étions avec M. Tiefensee qui est l'ancien Maire de Leipzig, et qui est aujourd'hui ministre des Transports en Allemagne. Nous avons comparé comment, effectivement, les choses fonctionnaient en Allemagne et comment elles fonctionnent en France. Je dois dire que nous avons quelque retard par rapport à ce qui se passe non pas dans les proclamations, en France elles sont extraordinaires, mais effectivement dans la réalisation au niveau local.

Je voudrais introduire une autre problématique par rapport à toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à présent. Vous avez souligné, je dirais, le côté charges du développement durable. Il faut aussi, comme nous le faisons à Lyon, souligner le caractère positif pour l'avenir.

Par exemple les Etats-Unis, vous l'avez rappelé, n'ont pas signé le protocole de Kyoto. Mais lorsque l'on regarde par exemple quelle est la part des industries aujourd'hui engagées dans ce que l'on appelle les « cleantech », les technologies propres, celles qui sont réparatrices ou protectrices de l'environnement, on s'aperçoit qu'aux Etats-Unis, c'est le deuxième secteur créateur d'emplois et en France, nous en sommes loin, loin, loin... Et c'est avec le Grand Lyon que nous avons fait un pôle d'excellence dans ce domaine pour, par exemple, reconverter la chimie traditionnelle en une chimie environnement, c'est parce que nous pensons que nous avons aussi un certain nombre d'opportunités à saisir et donc c'est en avançant -Etat, Collectivités locales, entreprises- que nous pourrions passer à un autre mode de croissance parce que je suis persuadé qu'aujourd'hui, il y a de belles opportunités à saisir, et pour la Ville de Lyon, et pour notre Pays, et que demain, si nous ne sommes pas sur ces technologies nouvelles, et bien ce seront d'autres pays qui se positionneront, et ce sont les technologies de l'avenir, mais cela, je crois que vous allez en discuter au niveau national. Si vous voulez vous spécialiser dans ce domaine, n'oubliez jamais de rappeler au ministre des Transports, quel qu'il soit, vous nous dites que cela a coûté cher au précédent, quel qu'il soit, de pouvoir financer les transports en commun de l'agglomération lyonnaise et de la région lyonnaise.



Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)